

Régime de retraite

« Le maire parle des deux côtés de la bouche »

Yves Francoeur

Montréal, le lundi 16 juin 2014 - C'est avec grande déception que la Fraternité des policiers et policières de Montréal a entendu ce matin le maire de Montréal, Denis Coderre, applaudir au dépôt du projet de loi 3 sur les régimes de retraite municipaux par le gouvernement du Québec. « Le maire Coderre devra expliquer comment il veut négocier et imposer en même temps » affirme le président de la Fraternité, Yves Francoeur.

Selon la Fraternité, le maire de Montréal n'est pas crédible quand il lance des appels au calme en même temps qu'il met de l'huile sur le feu. « On ne peut modifier les conditions de travail des 4500 policiers de Montréal et les prestations de retraite des 3800 policiers retraités en pensant que les gens vont dire merci monsieur » précise Yves Francoeur.

Selon le président de la Fraternité, l'UMQ n'est pas crédible lorsqu'elle prétend agir de la sorte pour protéger les citoyens et les citoyennes. Les policiers de Montréal n'ont pas attendu un projet de loi bulldozer du gouvernement du Québec pour participer aux efforts de redressement des finances publiques. Montréal a économisé plus de 500 millions \$ qui en vaudraient maintenant plus de 800 grâce aux policiers de Montréal, qui ont donné un congé de cotisation à la Ville entre 1997 et 2007. Rappelons également que le régime de retraite des policiers et policières n'est pas déficitaire. « Les Montréalais n'ont pas eu l'ombre d'une cenne de ces millions de dollars en diminution de taxes. Pire, les taxes ont continué d'augmenter et les Montréalais ont payé des centaines de millions en trop à cause de la corruption et de la collusion » a ajouté Yves Francoeur.

Les policiers de Montréal ont toujours agi de façon responsable en respectant la capacité de payer des contribuables montréalais. « Les problèmes de finances publiques à Montréal ne sont pas causés par le régime de retraite des policiers et policières de Montréal » conclut le président de la Fraternité.

-30-

Renseignements : Martin Desrochers
Directeur des communications et de la recherche
Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161 - Cell : 514 913-0708